



## Introduction

1. La réunion du Bureau s'est tenue à Athènes (Grèce), à l'Hôtel CARAVEL, les 4 et 5 novembre 1996, à l'invitation du gouvernement hellénique.

## Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

2. M. Theodoros Koliopoulos, Ministre adjoint grec de l'environnement et vice-président du Bureau, a déclaré ouverte la réunion. M. Nourdine Benomar Alami, président du Bureau, n'avait pu prendre part à la réunion pour des raisons de force majeure survenues au dernier moment. Il avait habilité le vice-président représentant la Grèce à présider la réunion.
3. Mme Bani Layachi, représentant le président du Bureau, M. Alami (Maroc), Mme Nehama Ronen, vice-présidente (Israël), S.E. l'Ambassadeur Samir Ben Yazal, représentant M. Salah Hafez, vice-président (Égypte) et M. Joaquin Ros, rapporteur (Espagne) étaient présents. M. Slimane Zaouche, vice-président (Algérie) s'est trouvé dans l'impossibilité d'assister à la réunion.
4. M. Lucien Chabason, Coordonnateur du PAM et M. Ibrahim Dharat, administrateur de programme (hors classe), représentaient le Secrétariat, avec M. Arab Hoballah, Directeur adjoint CAR/PB, compte tenu de la participation active de ce dernier à la mise sur pied de la Commission méditerranéenne du développement durable. M. J. Dharat faisait office de secrétaire technique de la réunion.
5. M. Theodoros Koliopoulos a souhaité la bienvenue à tous les membres du Bureau et du Secrétariat. Il a souligné l'importance de la réunion qui devait procéder à la sélection des membres de la Commission méditerranéenne du développement durable représentant les trois groupes, autrement dit autres que les membres représentant les Parties contractantes. Selon lui, la réunion avait à prendre des décisions importantes pour la protection de la région méditerranéenne. Il a évoqué l'importance du financement extérieur du PAM, facteur déterminant du succès du programme. Le Ministre adjoint de l'environnement a indiqué que la Grèce était prête à mettre à la disposition du PAM son expérience pour traiter avec des programmes financiers de la CE. Il a fait valoir qu'il ne fallait jamais perdre de vue l'établissement de la paix dans le bassin méditerranéen et que tous les efforts devaient tendre vers cet objectif.
6. La vice-présidente représentant Israël, Mme Ronen, a indiqué qu'elle était honorée d'assister pour la première fois à une réunion du Bureau en sa qualité de nouveau Directeur général du Ministère israélien de l'environnement et de vice-président du Bureau. Elle a assuré les membres du Bureau qu'elle était toute acquise à la cause du Bureau et de l'ensemble du PAM. Mme Ronen a souligné que le PAM était la preuve vivante de la façon dont les pays

pouvaient oeuvrer de concert pour le bien de toute la région, en améliorant l'environnement et en édifiant des liens forts entre les peuples de la Méditerranée. Elle a ajouté qu'Israël restait fermement attaché à la recherche de la paix dans notre région et à la coopération future dans tous les domaines. Elle a enfin annoncé qu'un nouveau PAC serait lancé en Israël la semaine prochaine.

7. Le vice-président représentant l'Égypte, M. S. Seif El-Yazal, a exprimé les remerciements de sa délégation au gouvernement hellénique pour avoir accueilli la réunion. Il a présenté les excuses de M. S. Hafez qui n'avait pas été en mesure de prendre part à la réunion par suite d'engagements antérieurs liés aux préparatifs du Sommet économique international dont la tenue était prévue au Caire dans le courant du mois. Il a indiqué que l'Égypte apportait son soutien à la création de la Commission méditerranéenne du développement durable qui allait permettre de renforcer le dialogue sur les questions relatives à l'environnement entre les pays méditerranéens et les institutions internationales.
8. Mme B. Layachi, représentant le président du Bureau a fait part des regrets de M. Benomar Alami, Ministre marocain de l'environnement, qui n'avait pu assister à la réunion pour des raisons indépendantes de sa volonté. Elle a également remercié la Grèce pour son accueil.
9. M. Joaquin Ros, rapporteur, a exprimé ses remerciements à la Grèce pour avoir accueilli la réunion.
10. M. L. Chabason, Coordonnateur du PAM a, au nom du Secrétariat, félicité M. Koliopanos pour sa nomination au poste de Ministre adjoint de l'environnement.

Il s'est associé aux autres intervenants pour remercier la Grèce de son accueil.

11. La liste des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

Point 2 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

12. La réunion a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document UNEP/BUR/49/1 ainsi que l'organisation des travaux proposée par le Secrétariat dans l'ordre du jour provisoire annoté, figurant dans le document UNEP/BUR/49/2.

Point 3 de l'ordre du jour:

Rapport du Coordonnateur sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière réunion du Bureau (Le Caire, 1er-2 avril 1996)

Point 4 de l'ordre du jour: Application des décisions de la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Montpellier, 1er-4 juillet 1996)

13. M. L. Chabason, Coordonnateur du PAM, a présenté les grandes lignes du rapport d'activité figurant dans le document UNEP/BUR/49/3 et s'est attaché à certains points importants, comme les dispositions financières, institutionnelles et juridiques, les relations avec le METAP et l'Union européenne, la Commission méditerranéenne du développement durable et les activités des Centres régionaux (CAR).
14. S'agissant de la situation financière du PAM, il a souligné qu'elle s'était améliorée par rapport aux années précédentes. Cependant, le Bureau a noté que quelques Parties contractantes n'avaient pas encore versé leur contribution. Le Secrétariat enverra les rappels nécessaires.
15. En vue d'accroître les capacités financières du PAM, il a retracé les efforts que le Secrétariat et le président avaient déployés pour renforcer les relations avec l'Union européenne et le METAP.
16. Le Coordonnateur a indiqué que les procédures visant à pourvoir les postes de Coordonnateur adjoint, de Coordonnateur du MED POL et de Fonctionnaire d'administration/Gestion des fonds étaient engagées. De fait, l'avis de vacance pour ce dernier poste avait déjà été distribué aux points focaux du PAM.
17. Au cours de la discussion sur ce point, il a été souligné que, tous les postes étant entièrement financés par le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée, les critères de sélection devaient être fondés sur les intérêts du PAM et que les personnes recrutées devaient être des ressortissants d'un pays signataire de la Convention de Barcelone et posséder une solide expérience des problèmes de gestion de l'environnement méditerranéen. La connaissance par le candidat de la langue anglaise et de la langue française sera requise et la capacité de travailler dans une autre langue de la Méditerranée sera considérée comme un atout. Le Bureau a invité son président à adresser une lettre dans ce sens au Directeur Exécutif du PNUE.
18. S'agissant du groupe ad hoc restreint qui avait été chargé par la réunion des Parties contractantes d'examiner et réviser la structure, le rôle et la fonction de l'Unité de coordination et des CAR, le Bureau a rappelé les préoccupations exprimées par les Parties contractantes sur ce point et a souligné que les travaux et les propositions du groupe devaient être à la fois réalistes et réalisables. Il a aussi souligné que les conclusions du groupe seront tout d'abord examinées par la réunion des point focaux nationaux et ensuite soumis à la réunion de Tunis en 1997.
19. A la fin des délibérations sur ce point, le Bureau a pris les décisions suivantes sur les modalités pratiques du groupe ad hoc:

- a. L'exercice a pour but d'entreprendre une analyse du statut, des fonctions, des aspects financiers et des relations avec les Parties contractantes de l'Unité de coordination, du MED POL et des CAR dans la perspective des nouvelles responsabilités du PAM et de la nécessité de remédier dans la mesure du possible aux disparités existant entre les Centres.
- b. L'exercice devra également prendre en considération les développements intervenus au sein du système du PAM, et notamment l'adoption des nouveaux Protocoles ("Offshore", "déchets dangereux") et l'intégration des éléments "développement durable" et "biodiversité" dans le PAM II.
- c. Le groupe ad hoc se composera d'un nombre restreint de membres, soit au plus cinq ou six membres, experts techniques bien au fait des travaux du PAM et venant de divers horizons de la Méditerranée (conformément au principe d'une répartition géographique équitable).
- d. Un projet de rapport du Secrétariat sera soumis à la réunion du groupe ad hoc restreint au titre de la proposition du Secrétariat concernant ses travaux. Ce rapport aura deux parties.

La première partie comportera:

- a) une analyse des tâches actuelles de l'Unité MED et des CAR et leurs relations;
- b) un examen du statut de chaque Centre au sein du système du PAM;
- c) une projection des tâches à venir répondant aux nouveaux objectifs assignés dans le programme Action MED 21 et le PAM II.

La seconde partie du rapport traitera d'autres questions importantes comme les accords avec le pays hôte, le volet financier, le personnel des Centres, etc.

- e. La réunion du groupe ad hoc sera convoquée au cours du premier semestre 1997.
20. En ce qui concerne le point relatif à l'information, le représentant d'Israël a signalé qu'il était important d'introduire INTERNET dans le système du PAM. Les autres représentants ont soutenu la proposition et le Coordonnateur a convenu de commencer à utiliser INTERNET sur une base préliminaire.

21. Le Coordonnateur a informé la réunion des résultats de la Conférence de plénipotentiaires sur le protocole "déchets dangereux" qui a été couronnée de succès. Il a également fait remarquer qu'il était nécessaire d'accélérer le processus de ratification des nouveaux instruments juridiques du PAM.
22. En ce qui concerne la proposition du Secrétariat de reporter au premier semestre 1997 la réunion d'experts sur la responsabilité et la réparation des dommages, le Bureau a approuvé la proposition et a également pris note des informations données par le Coordonnateur à propos de l'offre possible de la Croatie d'accueillir cette réunion à Zagreb.
23. Enfin, le Bureau a pris note des informations fournies par le Coordonnateur sur la réunion d'experts et la réunion de plénipotentiaires sur les trois annexes du Protocole ASP qui se tiendront à Monaco les 23 et 24 novembre 1996.
24. Quelques membres du Bureau ont exprimé leurs préoccupations quant à la tenue des réunions du PAM pendant les week-ends et ont souhaité qu'il en soit tenu compte lors de l'organisation des réunions futures.
25. Après un bref échange de vues, le Bureau a pris note du rapport d'activité du Coordonnateur (UNEP/BUR/49/3).

Point 5 de l'ordre du jour:

Sélection des membres de la Commission Méditerranéenne du développement durable (CMDD)

26. M. I. Dharat a présenté le document UNEP/BUR/49/4 'Note du Secrétariat' dans lequel figure la liste des candidatures reçues par le Secrétariat au 20 octobre 1996, pour arrêter la composition de la Commission. Il a souligné que la dernière réunion des Parties contractantes (Montpellier, 1er - 4 juillet 1996) avait autorisé le Bureau des Parties contractantes à procéder à la première sélection des membres de la Commission pour les trois groupes représentant les autorités locales, les acteurs socio-économiques et les organisations non gouvernementales (ONG). Il a également informé la réunion des propositions que le Secrétariat avait reçues récemment. Il s'est ensuite référé au document UNEP/BUR/49/Inf.3 dans lequel figurent les informations essentielles sur les ONG/partenaires du PAM.
27. La réunion a examiné de façon approfondie la liste des candidatures et les critères de sélection pour les 15 membres des trois groupes.
28. Plusieurs questions ont été soulevées et débattues, à savoir:
  - la durée du mandat des membres sélectionnés
  - le nombre de suppléants, leur mode de sélection et leur statut.
29. Lors de la discussion qui a suivi, il a été convenu des points suivants:

- a. Le mandat des membres choisis parmi ces trois groupes durera jusqu'à la prochaine réunion des Parties contractantes.
- b. En ce qui concerne les membres suppléants provenant de ces groupes, il a été convenu, à ce stade, de se limiter au choix de deux suppléants.
- c. Seuls les délégués désignés assisteront aux réunions de la Commission. Cependant, au cas où un délégué est indisponible, le Secrétariat invitera un suppléant choisi sur la liste des suppléants déjà sélectionnés.
- d. En ce qui concerne les groupes des autorités locales et des acteurs socio-économiques, étant donné que la liste des candidatures pour ces deux groupes est extrêmement limitée et qu'elle se prête mal à une sélection équitable du point de vue de la répartition géographique, il a été convenu de ne pas pourvoir en totalité les cinq postes de chaque liste.

A cet égard, le Bureau a invité le Secrétariat à procéder à un nouvel appel de candidature pour les deux groupes.

30. Se fondant sur les considérations qui précèdent, le Bureau a procédé à la sélection des organisations suivantes représentant les trois groupes:

**A. Autorités locales**

MEDCITIES Network (Réseau medcités)

Centre des Régions Euro-méditerranéennes pour le Développement Durable (CREE)

Ville de Rome

**B. Acteurs socio-économiques**

European Chemical Industry Council (Conseil de l'Industrie Chimique Européenne) (CEFIC/EUROCHLOR)

Association of the Mediterranean Chambers of Commerce and Industry (Association des Chambres de Commerce et l'Industrie de la Méditerranée) (ASCAME)

Group of Chambers for the Development of the Greek Islands

**C. ONG environnementales**

World Wide Fund for Nature (Fonds Mondial pour la Nature) (WWF)

Mediterranean information Office for Environment Culture and Sustainable Development (MIO-ECSDE) - Athens - Network of NGOs in the Mediterranean

Association de Protection de la Nature et de l'Environnement de Kairouan (APNEK) - Tunisie

ECO Mediterrania - Barcelone

Foundation for International Studies (FIS) - Malte

### **Organisations suppléantes pour les ONG environnementales**

Mediterranean Wetlands (MEDWET)

Bureau Européen de l'Environnement (BEE)

### Date et lieu de la Première réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable

31. La représentante du Maroc a informé le Bureau que suite à certaines circonstances indépendantes de la volonté du Ministère marocain, elle proposait de convoquer la première réunion de la Commission du 16 au 18 décembre 1996, au lieu du 5 au 7 décembre 1996 comme il avait été prévu.
32. Le Bureau a autorisé le Secrétariat à faire les ré-ajustements nécessaires pour couvrir les coûts financiers supplémentaires.

### Point 6 de l'ordre du jour:            Date et lieu de la prochaine réunion

33. La réunion a décidé de tenir sa prochaine réunion au cours du premier semestre 1997. En ce qui concerne le lieu de la réunion, la vice-présidente d'Israël a indiqué que son pays serait heureux d'accueillir la prochaine réunion du Bureau en Israël. Le Bureau a décidé d'entreprendre les consultations nécessaires sous la direction du président en ce qui concerne le lieu et les dates exacts de la prochaine réunion.

### Point 7 de l'ordre du jour:            Questions diverses

34. Aucune question n'a été soulevée pendant la réunion sous ce point de l'ordre du jour.

### Point 8 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion

35. La réunion a adopté son rapport le mardi 5 novembre 1996.



Point 9 de l'ordre du jour:            Clôture de la réunion

36.    Après l'échange habituel de civilités, le président a prononcé la clôture de la réunion le mardi 5 novembre 1996 à 15 heures.

**ANNEXE I****List of Participants  
Liste des Participants****MOROCCO  
MAROC****Président**  
**Ms. Banni LAYACHI**  
Director  
Ministry of Environment  
representing  
**H.E. Mr. Nouridine BENOMAR ALAMI**  
Minister of Environment  
36 avenue des Héros  
Rabat  
MarocTel. No. (212) (7) 680741  
Fax No. (212) (7) 680740**GREECE  
GRECE****Vice-President**  
**H.E. Mr. Theodoros KOLIOPANOS**  
Deputy Minister  
Ministry of the Environment, Physical  
Planning and Public Works  
17, Amaliados Street  
115 23 Athens  
GreeceTel. No. (30) (1) 644 7493/495  
Fax No. (30) (1) 643 2589**EGYPT  
EGYPTE****Vice-President**  
**H.E. Mr. Samir SEIF EL YAZAL**  
Ambassador of Egypt in Athens  
representing  
**Mr. Salah Hafez**  
Chief Executive Officer  
Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA)  
Cabinet of Ministers  
17 Teiba Street  
El Mohandseen/Dokki  
Giza, Cairo  
EgyptTel. No. (20) (2) 360 1243 - 360 1191  
Fax No. (20) (2) 36 10764, Tlx. 91-93794

**ISRAEL  
ISRAEL**

**Vice-President**  
**Ms. Nehama RONEN**  
Director General  
Ministry of the Environment  
P.O. Box 34033  
5 Kanfei Nesharim Street  
95464 Jerusalem  
Israel

Tel. No. (972) (2) 6553 721-0  
Fax No. (972) (2) 6553 752

**SPAIN  
ESPAGNE**

**Rapporteur**  
**Mr. Joaquin ROS**  
Consejero Tecnico  
Ministerio de Medio Ambiente  
Plaza de San Juan de la Cruz s/n  
28071 Madrid  
Spain

Tel. No. (34)(1) 5976444  
Fax No. (34)(1) 5975906

**ADVISERS-COUNSELLERS**

**MOROCCO  
MAROC**

**Mr. Tahar TAHRY**  
Chef de Cabinet de M. le Ministre  
Ministère de l'Environnement  
36 Avenue des Héros  
Rabat  
Maroc

Tel. No. (212) (7) 770885  
(212) (7) 772634/35  
Fax No. (212) (7) 777697  
(212) (7) 772640

**Mr. Said AHOUGA**  
First Secretary and  
Press and Cultural Attaché  
Embassy of Morocco in Athens  
14 Mousson Street  
Paleo Psychico  
154 52 Athens  
Greece

Tel. No. (30) (1) 6744209  
Fax No. (30) (1) 6749480

**GREECE  
GRECE**

**Mr. Yannis VOURNAS**  
Director General  
Ministry of the Environment, Physical  
Planning and Public Works  
17, Amaliados Street  
115 23 Athens  
Greece

Tel. No. (30) (1)

Fax No. (30) (1)

**Mr. Alexandros LASCARATOS**  
MAP Liaison Officer  
University of Athens  
Department of Applied Physics  
Panepistimioupolis  
Building "5"  
Athens  
Greece

Tel. No. (30) (1) 7237817

Fax No. (30) (1) 7237817

**Ms. Emilia LIASKA**  
Ministry of the Environment,  
Physical Planning and Public Works  
Minister's Cabinet  
17 Amaliados Street  
11523 Athens  
Greece

Tel. No. (30) (1) 6447493/495

Fax No. (30) (1) 6432589

**EGYPT  
EGYPTE**

**Miss Minou SERRY**  
Minister Plenipotentiary  
Embassy of Egypt in Athens  
3 Vassilissis Sofias Avenue  
10671 Athens  
Greece

Tel. No. (30) (1) 3618613

Fax No. (30) (1) 3603538

**Mr. Sherif EL BIDEWY**  
Second Secretary  
Embassy of Egypt in Athens  
3 Vassilissis Sofias Avenue  
10671 Athens  
Greece

Tel. No. (30) (1) 3618613  
Fax No. (30) (1) 3603538

**ISRAEL**  
**ISRAEL**

**Mr. Dror Amir**  
Head  
Division of International Relations and  
Special Projects  
Ministry of Environment  
Ministry of the Environment  
P.O. Box 34033  
5 Kanfei Nesharim Street  
95464 Jerusalem  
Israel

Tel. No. (972) (2) 6553 745-6  
Fax No. (972) (2) 6553 752

**UNEP/COORDINATING UNIT FOR THE  
MEDITERRANEAN ACTION PLAN (MAP)  
PNUE/UNITE DE COORDINATION DU  
PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE  
(PAM)**

**Mr. Lucien Chabason**  
Coordinator

**Mr. Ibrahim Dharat**  
Senior Programme Officer

P.O. Box 18019  
48, Vassileos Konstantinou Av.  
11610 Athens  
Greece

Tel. No. (30) (1) 7253190  
Tlx. No. 21-222564 MEDU  
Fax No. (30) (1) 7253197  
Cables: UNITERRA  
E-Mail: unepmedu@compulink.gr

**REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR  
THE BLUE PLAN (BP/RAC)  
CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES  
DU PLAN BLEU (CAR/PB)**

**Mr. Arab Hoballah**  
Deputy Director  
Blue Plan Regional Activity Centre  
Place Sophie Laffitte  
06560 Valbonne  
France

Tel. No. (33) (4) 93653959

Fax No. (33) (4) 93653528